



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 26 Août 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 7 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 1 membre

Point N° 68

**FONDS VERT – DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET DE RENATURATION 24,
RUE VANDENBERG**

Mme la Maire expose :

- Vu le Code général des collectivités territoriales,*
- Vu les articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants du Code de l'urbanisme relatifs aux établissements publics fonciers locaux,*
- Vu le règlement intérieur de l'EPF d'Alsace du 11 décembre 2024 portant notamment sur les modalités de portage foncier, de rachat du bien et les modalités financières,*
- Vu les statuts de l'EPF d'Alsace du 14 janvier 2025,*
- Vu la délibération n°525 portant sur la stratégie foncière communale et charte d'engagement avec l'EPF d'Alsace de juillet 2025*
- Vu la délibération n°545 sur le portage foncier par l'EPF et la convention associée du 08 Octobre 2025*

Considérant l'adoption d'une stratégie foncière communale, en Juillet 2025, à Sainte-Marie-aux-Mines consistant en une veille foncière pour différents sites de la ville

Considérant que la ville de Sainte-Marie-aux-Mines a sollicité l'EPF en date du 19/05/2025 pour étudier l'acquisition de biens dont le 24, Rue Vandenberg

Considérant que l'acquisition et le portage de ce bien consistent en la création d'une réserve foncière communale pour anticiper une évolution des besoins de développement et de possibilité de rendre visible les abords de la rivière avec des aménagements paysagers permettant de mettre en valeur la morphologie urbaine de l'état urbain et de créer un élément de respiration de l'urbanisation dense du centre-ville

Le coût total de l'opération d'achat, déconstruction et proto-aménagement du 24, Rue Vandenberg est évalué à 360 343 € HT avec le plan de financement suivant :



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260826-68_2026-DE
Date de télétransmission : 31/08/2026
Date de réception préfecture : 31/08/2026

Sources		Types d'aide	Montant prévisionnel		Taux
			Ville	EPF	
		Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
		Financements publics			
Etat		Fonds Vert	28 000 €	125 146 €	42,50 %
Région					
Département					
...					
		Auto-financement			
Fonds propres			172 197 € (sous réserve de l'obtention d'autres subventions)	35 000 €	57,50 %
Emprunt					
Total HT					

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 360 343 € HT et le plan de financement exposé

AUTORISE Mme la Maire à solliciter des subventions auprès des différents partenaires (Etat, Département, Région...)

AUTORISE Mme la Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

DELIBERATION adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

Marianne MARAFIOTI

Le Maire,

Noëllie HESTIN